

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

M. SECHERESSE Jean-Yves, rapporteur : Il s'agit, Monsieur le Maire, d'un rapport visant à présenter le projet de Musée de l'histoire du christianisme sur le périmètre de l'ancien hôpital de l'Antiquaille.

L'ACCLY, l'Association porteuse de ce projet de création de musée, souhaite, en intégrant « le cachot de Saint Pothin », proposer aux Lyonnais et à nos visiteurs un lieu et une démarche historiques permettant de saisir la place du Christianisme dans l'histoire de la ville.

Trois idées maîtresses encadrent ce projet :

- tout d'abord un musée virtuel favorisant la découverte du patrimoine et de la culture chrétienne sur des plans locaux et régionaux,
- la mise en œuvre d'une démarche scientifique associant les Universités de Lyon II et Lyon III,
- ainsi qu'une démarche tournée vers le grand public s'appuyant sur des expositions et des animations.

C'est autour de la notion de « centre d'interprétation » que l'ECCLY travaille depuis quelques années à ce projet dont la réalisation est prévue sur trois ans.

Aujourd'hui, il s'agit de donner un avis favorable à ce projet sur la base d'un financement des collectivités publiques qui concernerait la Ville de Lyon à hauteur de 20 %, soit 480 000 euros mais aussi le Département du Rhône pour 30 % et la Région Rhône-Alpes pour 10 %. Prévu pour atteindre 2,4 millions d'euros le budget d'investissement reposera également sur le mécénat et les dons privés.

Monsieur le Maire, la Commission des Finances donne un avis favorable, mais propose que la Commission des Affaires Culturelles puisse d'ici quelques temps, auditionner, comme elle le fait très souvent, les initiateurs d'un projet dont les aspects culturels et patrimoniaux sont dominants.

M. LE MAIRE : Madame Isaac-Sibille !

Mme ISAAC-SIBILLE Bernadette : Merci Monsieur le Maire. Je suis tout à fait d'accord, bien sûr, comme vous le pensez, avec ce projet. Je voudrais simplement vous poser trois questions :

Quelle date de réfection proposez-vous pour les mosaïques des voûtes de ce cachot qui sont déposées depuis longtemps à Saint-

Romain-en-Gal et attendent d'être réparées, celles-ci se détériorant beaucoup ? Première question.

Seconde question : quand seront dégagées les mosaïques des panneaux qui sont en train de beaucoup s'abimer forcément, quand on construit à côté, il y a des secousses et plusieurs pièces sont déjà tombées et continuent à tomber ? Donc, est-ce que l'on va bientôt coller et emporter ces mosaïques pour les mettre en bon état ?

Et troisièmement, est-ce que la totalité de la réfection des mosaïques est prévue dans ce budget pour l'ECCLY ou si ce budget inclut simplement les aménagements hors mosaïques ?

Merci, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Là, vous posez des questions très précises. Monsieur Béghain, qui est un spécialiste de la mosaïque va vous répondre.

M. BEGHAIN Patrice, Adjoint : Monsieur le Maire, ex abrupto, si je puis me permettre, je vais répondre à notre Collègue.

Les mosaïques qui ornent effectivement la crypte supposée de Saint Pothin, suite à une révélation qu'a eue une Visitandine au XVII^e siècle, restent un lieu de vénération tout à fait respectable, ont été déposées effectivement à l'initiative de la SACVL qui est maître d'ouvrage de ces travaux. Je pense que c'était une sage précaution parce que ces mosaïques auraient souffert des travaux en cours.

Elles vont donc être restaurées dans un budget qui, sauf erreur de ma part, n'est pas ce budget là, à l'initiative du maître d'ouvrage propriétaire des lieux, la SACVL, quitte au maître d'ouvrage à se retourner vers les collectivités publiques, notamment l'Etat, puisque cet édifice est classé monument historique.

Je partage tout à fait votre intérêt pour ces mosaïques du XIX^e siècle qui sont du plus haut intérêt et qui devront évidemment, être remises en place. Mais je pense que la sagesse consistait à les déposer et s'il y avait des désordres dans d'autres mosaïques restant en place, je me permettrais d'alerter la présidente et le directeur de la SACVL pour qu'on les dépose également.

Mme PESSON Alexandrine, Maire du 5^e arrondissement : Je voudrais rajouter un petit mot, Monsieur le Maire, et répondre à Mme Isaac-Sibille.

Il est vrai qu'en ce qui concerne le Musée de l'ECCLY, le Père Payen et Jacques Moulinier ont participé justement au projet de réhabilitation du cachot de Saint Pothin. On les a mis dans le groupe de travail dès le début, avant d'acheter le site de l'Antiquaille. Et là, la SACVL

a enlevé toutes les mosaïques à ses frais. Elle en a eu pour un million de francs. Les travaux n'étaient pas prévus dans le cahier de charge des Hospices Civils et surtout, ce qu'il faut souligner, c'est que la SACVL a signé un bail avec le musée de l'ECCLY pour 30 ans et on va le relouer pour l'euro symbolique pendant 30 ans, voilà.

Donc, si vous voulez c'est important. On voulait tous mettre la pierre à l'édifice et laisser justement ce cachot de Saint Pothin qui a beaucoup d'importance pour toute la chrétienté lyonnaise.

Et je peux vous dire d'ores et déjà que le Père Payen et Jacques Moulinier m'ont appelé pour remercier M. le Maire de l'effort que fait la ville pour l'entretien du cachot de Saint Pothin.

M. LE MAIRE : Merci bien. Nous allons mettre non seulement la pierre, mais la mosaïque à l'édifice.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)